

2022 27

PROGRAMME DE LÉGISLATURE
DU CONSEIL D'ÉTAT

CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 7 NOVEMBRE 2022



Introduction

CHRISTELLE LUISIER BRODARD
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Programme de législature

- Un acte fondateur du nouveau Gouvernement
- Une obligation constitutionnelle
- Une vision politique pour les cinq prochaines années
- Une nouvelle équipe, une nouvelle configuration, un nouveau souffle

Un contexte exigeant

- Des défis conjoncturels: crise sanitaire, guerre en Ukraine, approvisionnement énergétique
- Des défis structurels: préservation du pouvoir d'achat, changements climatiques, vieillissement de la population

La construction du Programme de législature

- Un travail collectif de la nouvelle équipe gouvernementale
- Une vision pour cinq ans et au-delà
- Une collaboration forte et transversale entre départements

Un programme articulé autour de 3 axes

Liberté et innovation

- Une liberté inscrite dans l'ADN et la devise du Canton
- L'innovation pour une société favorisant la création de richesses
- Des baisses fiscales pour soutenir le pouvoir d'achat

Durabilité et climat

- Répondre aux objectifs climatiques: le temps est à l'action
- Une première: l'inscription de la durabilité et du climat comme axe directeur du Programme de législature
- Des moyens à la hauteur de nos ambitions: plusieurs centaines de millions engagés pour le Plan climat et la transition énergétique

Cohésion et proximité

- Une cohésion de la société, des générations, des régions et des communes
- Une collaboration étroite avec tous les acteurs – privés ou publics
- Une proximité et une accessibilité de l'Etat dans toutes les régions

Institutions, territoire et sport

CHRISTELLE LUISIER BRODARD
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Climat, durabilité et institutions

Plan climat

- Renforcer le Plan climat cantonal
- Engager une nouvelle enveloppe d'un montant de l'ordre de 200 mio, en plus des 200 mio pour la transition énergétique et des investissements prévus dans les politiques publiques
- Proposer des mesures adaptées aux spécificités régionales

Durabilité

- Une nouvelle loi-cadre pour une prise en compte transversale et systématique de la durabilité dans les actions de l'État
- Instaurer un pôle de compétences dédié à la production de données fiables et au suivi transversal des politiques publiques

Institutions

- Consolider les relations avec les communes
- Construire un nouveau système péréquatif
- Réviser la loi sur les communes

Développement territorial et sport

Territoire

- Réviser entièrement le Plan directeur cantonal
- Assouplir les procédures en matière de construction en lien avec la transition énergétique
- Etablir une stratégie gouvernementale pour les agglomérations

Logement

- Analyser l'ensemble de la politique du logement et au besoin l'adapter
- Revaloriser les mesures de soutien à l'accession à la propriété
- Elaborer une stratégie foncière de l'Etat

Sports

- Dresser un état des lieux des concepts cantonaux en matière de sport
- Mettre en œuvre une stratégie pour le sport sous toutes ses facettes (populaire, de relève et d'élite, scolaire, associatif, libre)
- Maintenir l'attractivité du canton pour les fédérations et les grands événements

Enseignement et formation professionnelle

FRÉDÉRIC BORLOZ
CONSEILLER D'ÉTAT

La formation pour répondre aux défis de demain

L'école en phase avec la société

Excellence des Hautes écoles

«Vaud Terre de formation»

175 métiers enseignés en école professionnelle



La formation pour répondre aux défis de demain

Solution aux pénuries de personnel:
santé – transition énergétique – numérique

- Consolidation de l'éducation numérique
- Métiers de la transition énergétique
- Infrastructures et investissements ➡ Campus santé
- Soutenir la recherche et l'innovation dans les Hautes écoles

Mieux orienter et encourager la formation professionnelle

- Meilleure orientation professionnelle - promouvoir la filière professionnelle
- Réforme du gymnase en quatre ans
- Maison des métiers - Réseau de répondants régionaux

Plan d'action contre l'illettrisme

Jeunesse, environnement et sécurité

VASSILIS VENIZELOS
CONSEILLER D'ÉTAT

Environnement

Transition énergétique

- Lutte contre le gaspillage (sobriété), développement des énergies renouvelables (solaire), assainissement du parc immobilier
 - 60 mios par an (Programme bâtiments), 200 mios (Fonds énergie)
 - Révision totale de la Loi sur l'énergie
 - Remplacement des chauffages électriques et à mazout

Biodiversité

- Nature en ville, îlots de fraîcheur, renaturation
- 15% – 20% du territoire protégé

Planification des ressources

- Économie circulaire des matériaux
- Meilleure gestion de l'eau

Jeunesse

Protection

- Développement hébergement et mesures ambulatoires

Prévention

- Promotion de la santé en milieu scolaire
- Renforcement éducation sexuelle

Participation

- Soutien aux activités de jeunesse

Sécurité

Police

- Développement police coordonnée
- Création école de police romande multisite

Service pénitentiaire

- Construction de l'établissement des Grands-Marais
- Renforcement mesures de réinsertion

Protection civile

- Réforme organisation régionale

Santé et action sociale

REBECCA RUIZ
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Enjeux départementaux

- Faire face à l'évolution démographique : augmentation de la population (+20% dans 20 ans) et allongement de l'espérance de vie (en 2040, 20% des Vaudoises et Vaudois seront âgés de 65+)
- Faire face à des évolutions socio-économiques: inflation, incertitudes sur le plan économique, sédentarité, nouvelles technologies

1. Vieillesse de la population

- Renforcer le maintien à domicile et repousser l'entrée en EMS de 2 à 3 ans
- Lutter contre la pénurie de personnel soignant en lançant une offensive de formation et en renforçant l'attractivité de la profession
- Continuer à soutenir les proches-aidants

2. Santé

- Développer la prévention et la promotion de la santé, notamment les dépistages du cancer, lutte contre l'obésité chez les jeunes, santé mentale, santé sexuelle
- Renforcer la médecine de premier recours et accélérer la numérisation du système sanitaire, via surtout le déploiement du DEP
- CHUV: maintenir l'excellence de la recherche clinique dans le domaine du cancer (bâtiments du LICR et de l'immuno-oncologie, développement de nouvelles thérapies)

3. Cohésion et insertion sociale

- Adapter des dispositifs légaux pour répondre à la Convention des droits des personnes en situation de handicap (CDPH)
- Poursuivre la politique d'insertion socio-professionnelle des personnes au RI
- Réviser le système des bourses pour lutter contre la précarisation des conditions de vie de certains étudiants

Économie, innovation, emploi et patrimoine

ISABELLE MORET
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Vaud, le second poumon économique du pays

Contexte

Une économie diversifiée et résiliente dont il faut préserver et développer les conditions-cadre, afin de donner à toutes et à tous les moyens de réussir, aujourd'hui et à l'avenir aussi

1. Assurer une croissance économique durable (direction «zéro carbone net»)

- Développer un nouveau « pôle de la croissance durable » pour :
 - Encourager les synergies entre acteurs (académiques, scientifiques, économiques)
 - Favoriser l'éclosion d'entreprises locales et garder les talents
 - Attirer des entreprises, des talents et des investissements technologiques, à forte valeur ajoutée durable
 - Devenir un canton pionnier de l'économie circulaire des matériaux
- Accompagner la transition énergétique, à travers des actions ciblées destinées aux entreprises
- Consolider et développer les prestations des pôles d'innovation thématique (Health Valley, Swiss Food and Nutrition Valley, Trust Valley) afin de soutenir la création de valeur ajoutée
- Promouvoir et développer le tourisme durable «quatre saisons»

Une économie plus durable, une économie qui inclut, un État qui montre l'exemple

2. Veiller à l'équilibre du marché du travail

- Proposer des formations adaptées aux besoins de l'économie et des emplois de demain
- Favoriser l'activité professionnelle des femmes et des seniors
- Mieux intégrer les personnes issues de l'immigration

3. Décarboner le patrimoine de l'État

- Garantir l'exemplarité et atteindre le zéro net d'ici à 2040
- Assurer la transition énergétique
- Construire de manière durable

4. Mettre en œuvre le principe constitutionnel de l'égalité femmes-hommes

- Développer des mesures en faveur de l'égalité s'inscrivant dans la stratégie nationale décidée par la Confédération
- Renforcer la prévention et la lutte contre les violences

Culture, infrastructures et ressources humaines

NURIA GORRITE
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Développer l'offre & l'accessibilité des services

Une offre en services publics accessible sur tout le territoire agit en soutien aux choix de vie de la population et au pouvoir d'achat:

- **Développement de l'offre de mobilité:**
réseaux continus et intermodalité, Stratégie vélo 2035, révision de la LRou, arrêts de bus LHand, interfaces régionales et nœud ferroviaire, etc.
- **Mise en place de facilités tarifaires pour atteindre les objectifs du Plan climat:**
bons de réduction pour abonnements Mobilis
- **Développement d'une offre culturelle diversifiée et décentralisée:**
infrastructures patrimoniales & expositions de référence des musées cantonaux, Plan d'action pour la culture inclusive, soutien à l'économie créative
- **Développement de l'accueil de jour:**
progression des financements, organisation d'une table-ronde de bilan et perspectives à l'occasion des 15 ans de la FAJE

L'administration au service d'une société inclusive

Promouvoir une administration respectueuse des diversités, en phase avec son temps sur les plans sociétaux et technologiques:

À l'interne de l'administration:

- Politique du personnel axée sur les principes d'inclusion, d'équité et d'égalité, gestion de la relève et prévention des risques, etc.

Envers les citoyen·ne·s, communes et entreprises vaudoises:

- Souveraineté numérique et développement des services en ligne
- Cyberadministration et cybersécurité

Plan d'action cantonal en faveur des personnes LGBTIQ:

- Mesures prévues dans l'administration & au sein de la société
- Prévenir et lutter contre les discriminations en lien avec l'orientation sexuelle et affective, l'identité ou l'expression de genre

Finances et agriculture

VALÉRIE DITTLI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Fiscalité

Améliorer l'attractivité du Canton en réformant de manière ciblée la fiscalité pour demeurer compétitif:

- Réformer la fiscalité des personnes physiques (250 mios), pour soulager la classe moyenne et améliorer le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population
- Demeurer un canton compétitif (réforme GLOBE) en améliorant notamment la fiscalité des start-ups et scale-ups

Agriculture

Encourager l'autonomie de la production et accompagner une agriculture durable face aux changements climatiques:

- Renforcer la capacité productive et la diversification agricole pour mieux contribuer à l'auto-alimentation, préserver les revenus et les ressources de l'agriculture
- Rapprocher consommateurs et agriculteurs, promouvoir les produits locaux de saison
- Soutenir les infrastructures agricoles par des crédits d'amélioration foncière, développer une «Stratégie Eau et Energie» pour favoriser la résilience du secteur agricole

Finances publiques

Assurer une gestion saine et durable des finances pour faire face aux défis à venir et réaliser les crédits votés et les investissements planifiés:

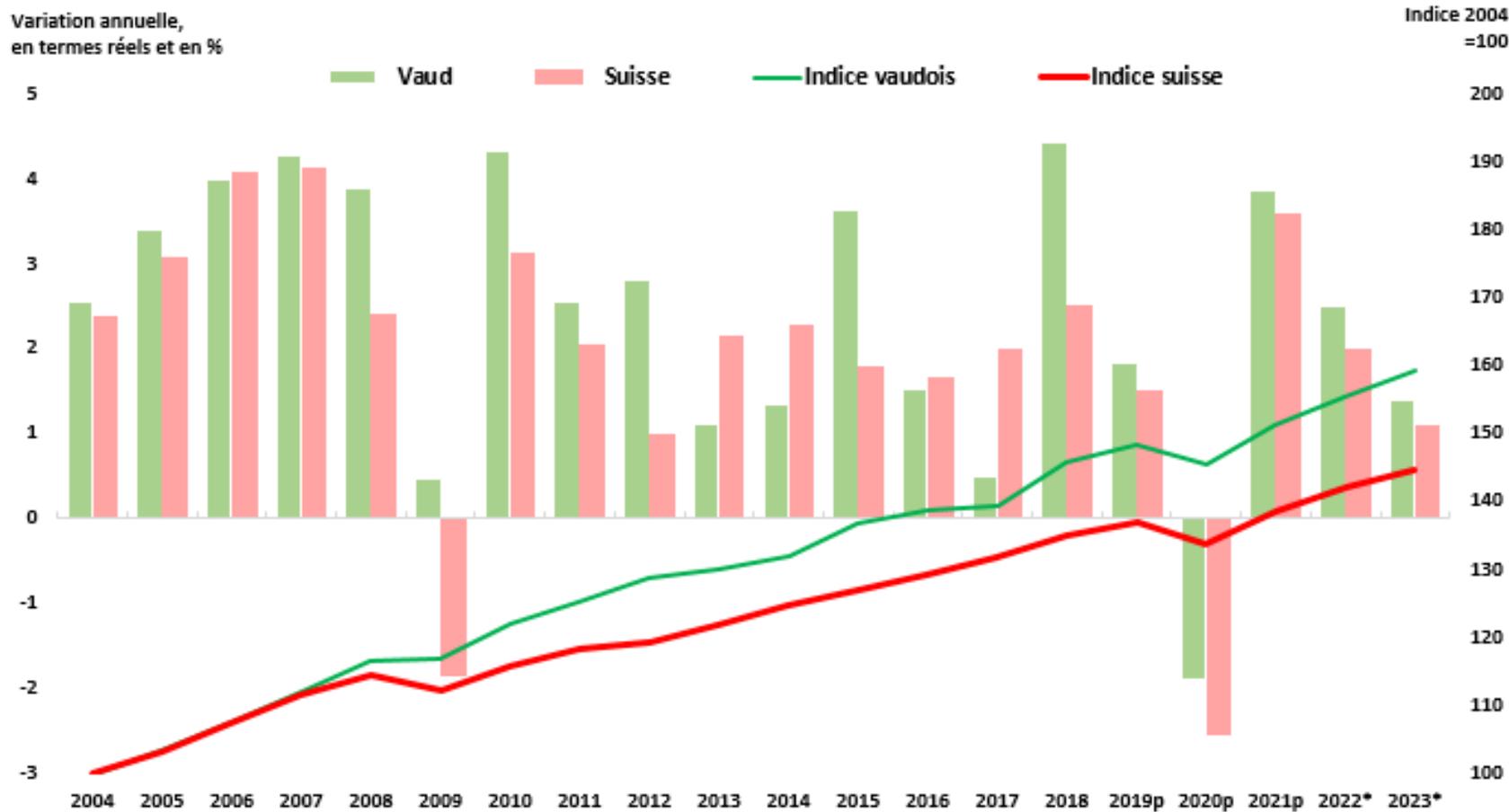
- Maîtriser la croissance des charges en fonction de l'évolution démographique, économique et des risques
- Mener une politique d'investissement durable pour garantir aux générations futures un canton prospère, innovant et solidaire
- Réaliser les projets votés et les investissements planifiés en augmentant leur objectif financier (863 mios en moyenne annuelle pour les investissements bruts État + partenaires 2024-2027)

Planification financière 2024 – 2027

VALÉRIE DITTLI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Évolution économique 2004–2023

Produit intérieur brut (PIB), Vaud et Suisse, 2004-2023



Poursuite de la reprise 2022–2023 à un rythme freiné: prévisions revues sensiblement à la baisse

Croissance prévue 2022: PIB suisse +2.0% (contre 2.6% en juin) et vaudois +2.5% (contre 2.8% en juin)

Croissance prévue 2023: PIB suisse +1.1% (contre 1.9% en juin) et vaudois +1.4% (contre 2.5% en juin)

Importantes incertitudes: Covid, pénuries d'énergies, franc fort, inflation, guerre en Ukraine, resserrement de la politique monétaire

Croissance vaudoise plus dynamique que la Suisse

Source Stat VD

* Source 2022/2023 : Vaud, CREA (octobre 2022) / Suisse, SECO (septembre 2022)

Hypothèses principales de la planification 2024–2027

Base projet de budget 2023 et moyennes de croissance historique

Pour les revenus:

- **croissance annuelle moyenne de 2.4%**
- intégration d'une distribution BNS de 188 mios par an (3 tranches)
- intégration de certains dossiers spécifiques, notamment le protocole d'accord Canton-communes sur la participation à la cohésion sociale signé en 2020

Pour les charges:

- **croissance annuelle moyenne de 2.1%**
- amortissements, base hypothèse d'investissements nets de 493 mios par an
- **pas de montants intégrés** en relation avec la pandémie COVID-19, la crise en Ukraine (idem budgets 2021 à 2023) et les politiques publiques liées au Plan climat

Priorités politiques de la planification 2024–2027

Réforme fiscale des personnes physiques:

- enveloppe 250 mios en moins de revenus à l'horizon 2027

Transition énergétique, durabilité, climat (financement hors planification financière):

- enveloppe 200 mios déjà allouée pour les mesures de transition énergétique
- enveloppe 200 mios supplémentaire pour les politiques publiques liées au Plan climat

Autres mesures du programme de législature:

- enveloppe de 100 mios d'augmentation de charges à l'horizon 2027

Programme de renforcement de la diversification du tissu économique:

- initié lors de la précédente législature
- assurer le développement continu des secteurs porteurs de l'économie vaudoise
- effets 40 mios en plus de revenus à l'horizon 2027

Objectifs de priorisation budgétaire, amélioration de l'efficience des prestations:

- réexamen des charges lors du processus budgétaire
- objectif de performance, en soutien à la maîtrise des charges
- effets 40 mios en moins de charges à l'horizon 2027

Planification financière 2024–2027

en millions de francs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Revenus de la planification financière	10 840	11 103	11 416	11 714	11 933	12 163
Charges de la planification financière	-11 067	-11 226	-11 375	-11 577	-11 755	-11 935
Résultat primaire	-227	-123	41	137	178	228
Réforme sur la fiscalité des personnes physiques 2023–2028	-73 -73	-67 -73 -140	-127 -73 -200	-157 -73 -230	-177 -73 -250	-197 -73 -270
Enveloppe pour les mesures du PL		-25	-50	-75	-100	-125
Programme de renforcement de la diversification du tissu économique		10	20	30	40	50
Processus de priorisation budgétaire Amélioration de l'efficacité des prestations		10	20	30	40	50
Total des mesures du Programme de législature		-72	-137	-172	-197	-222
Résultat planifié si (-) vote GC à majorité absolue (art. 164 al. 2 Cst-VD)	-227	-195	-96	-35	-19	6

Respect des dispositions constitutionnelles

en millions de francs	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Résultat planifié	-227	-195	-96	-35	-19	6
Amortissements	223	281	296	326	357	390
Respect (+) ou non respect (-) de l'art. 164 al. 3 Cst-VD	6	86	200	291	338	396

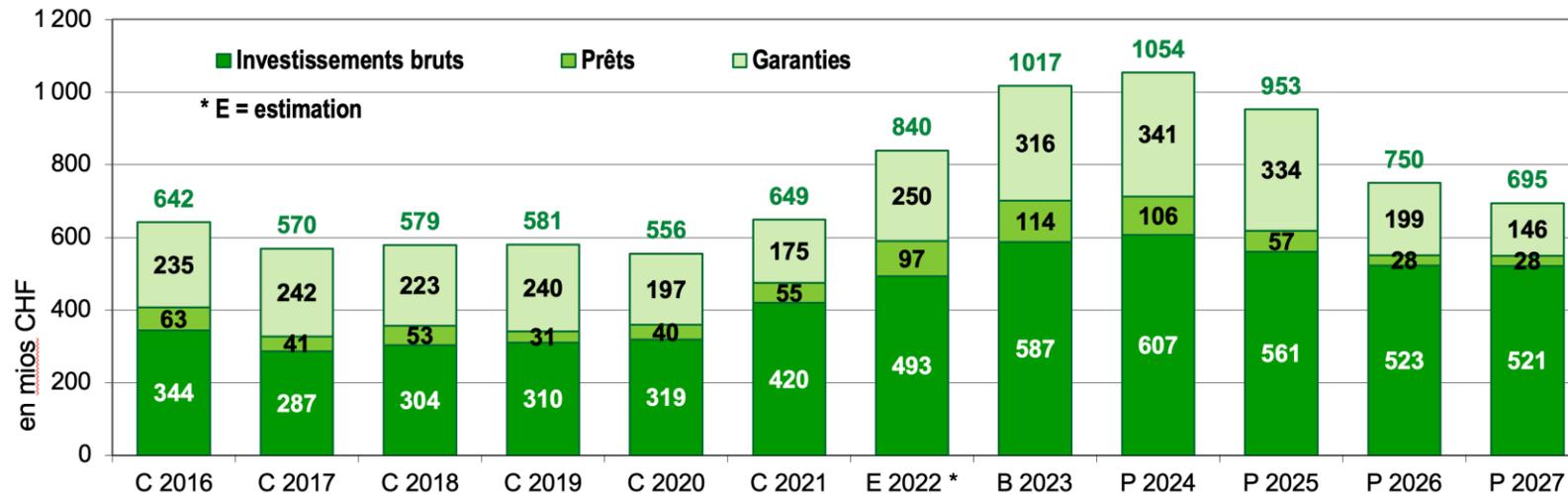
- **Évolution favorable du résultat planifié pour se rapprocher de l'équilibre budgétaire à l'horizon 2027**
- **Atteinte de l'équilibre budgétaire planifié en 2028**
- **Engagement du Conseil d'Etat au respect de l'article 164 al. 3 Cst-VD**
 - maintien du déficit au-dessous des amortissements, soit «petit équilibre»

Évolution des revenus et des charges 2024–2027

Croissance annuelle	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Évolution de l'ensemble des revenus planifiés	3.4 %	1.9 %	2.4 %	2.5 %	1.8 %	1.9 %
Évolution de l'ensemble des charges planifiées	3.7 %	1.6 %	1.5 %	1.9 %	1.7 %	1.6 %
Revenus: croissance moyenne entre 2023 et 2027			2.4 %			
Charges: croissance moyenne entre 2023 et 2027			2.1 %			

- **La croissance des charges moins élevée que celle des revenus permet un retour progressif vers l'équilibre budgétaire à la fin de la législature.**
- **Dans un contexte incertain et un environnement économique complexe, la maîtrise des charges doit prévaloir pour permettre au Conseil d'État de réaliser l'intégralité de son programme de législature.**

Évolution des investissements 2024–2027



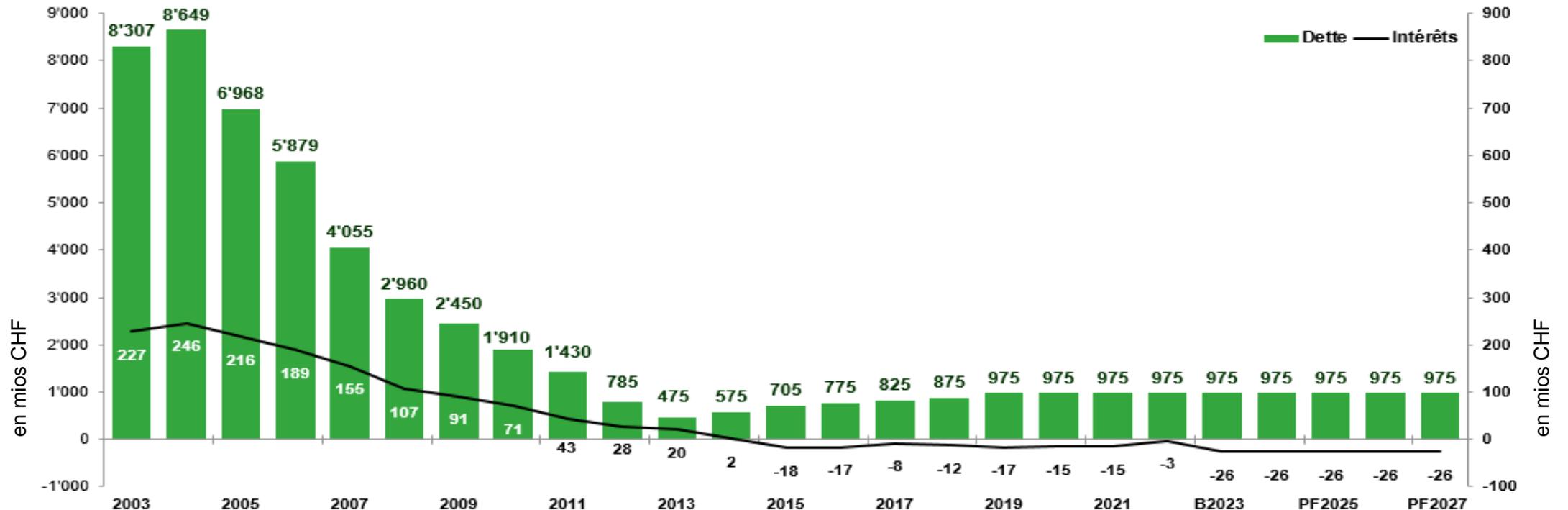
Plan d'investissement brut Etat + partenaires 2024-2027: moyenne 863 mios par an

- en augmentation par rapport au plan 2023-2026 (moyenne 733 mios par an)
- une accélération permettant d'investir dans tous les secteurs (notamment m2/m3, développement des structures de formation et de santé, projets en faveur de l'environnement et du climat)

Evolution dette et charge d'intérêts 2024-2027

Stabilité prévue de la dette sur l'ensemble de la période de planification financière 2024-2027 au niveau du projet de budget 2023: 975 mios

- Évolution possiblement influencée par les incertitudes existantes (notamment crise ukrainienne, inflation, coûts de l'énergie, franc fort)



Risques et incertitudes

Risques et effets estimés (en millions de francs)		Montant du risque
Recettes fiscales en fonction de l'évolution de la situation économique	+/- 62 millions de francs par pourcentage de variation sur la base du budget 2023	62
Persistance de l'inflation au niveau cantonal et national au-delà de 2023	1% d'inflation = +/- 50 millions de francs nets sur la masse salariale de l'administration cantonale et des institutions subventionnées (part de financement Etat)	50
RPT : péréquation des ressources	Évolution des propres paramètres VD et en fonction des autres cantons. Variation de +5 pts de l'indice des ressources (indice 2022 VD : 99,6 pts)	60
Résultats de la BNS suite aux récentes évolutions des marchés financiers	Une tranche de redistribution des bénéfices de la BNS équivaut à +/- 63 millions de francs. Le risque maximum équivaut à 6 tranches (rappel 3 tranches au budget 2023 et dans la planification, soit 188 mios)	375
Crise énergétique internationale et nationale	L'impact de la crise énergétique pour le Canton de Vaud est désormais certain, mais il reste difficilement mesurable dans un contexte très volatile	non défini
Coûts et charges liés à la pandémie COVID-19 et à la crise ukrainienne	Incertitude sur la durée de ces deux crises et leurs effets à moyen terme	non défini
Évolution de la démographie	Conséquences budgétaires à moyen terme de la démographie (vieillesse de la population, coûts de la santé) et de la migration (asile, coûts sociaux)	non défini
Différentes initiatives parlementaires fédérales et populaires	Financement uniforme des prestations de soins / Changement de système d'imposition de la valeur locative / Pour le couple et la famille, non à la pénalisation du mariage	100 à 200

Conclusion

CHRISTELLE LUISIER BRODARD
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT

Une société libre, durable et unie

- Une liberté, source d'innovation et de qualité de vie
- Une durabilité au cœur de notre programme
- Une unité nécessaire pour garantir cohésion et proximité
- La nécessité de maintenir le niveau de vie
- Un canton solide et résilient, prêt à affronter l'avenir
- Un gouvernement uni au service des Vaudoises et des Vaudois